### ÖMA Beer GmbH 12230 SAINT JEAN DU BRUEL dernière version: 24/07/2024



## ÖMA Emmental dés 5kg - Bioland

code article

55361



## **Description produit**

L'Emmental d'ÖMA affiné sous film est une variante plus douce de l'Emmental affiné sur croûte. Il est élaboré à partir de lait biologique, livré tous les jours à la fromagerie. Il développe son goût de noisette pendant une période de maturation d'au moins 8 semaines.

1.article		
désignation gamme	Fromage à pâte dure	
désignation produit	ÖMA Emmental dès 5kg - Bioland	
gen-code colis	4026913553613	
gen-code unité	4026913153615	
agrément vétérinaire	DE-BY-70576 EG	
certification	DE-ÖKO-006	
organisme gestionnarie	Bioland	
code intrastat	04069013	
origine: pays / région	Allemagne/Bavière	

2.informations produit	
taille du dé en mm	4x4
poids net (kg)	5,000
poids brut (kg)	0,028
unités colis	3
affinage	min.8 semaines
dlc min.départ ÖMA en jours	45
température de stockage	+8°C
ingrédients	LAIT DE VACHE*, sel, culture de bactéries lactiques,présure microbienne *Issu de l'agriculture biologique
lait	pasteurisé
croûte	aucune

3.caractéristiques sensorielles		
apparence extérieure	surface jaune lisse, pas de croûte	
apparence intérieure	jaune mat, quelques trous de taille de pois	
consistance	souple et élastique	
odeur	légèrement aromatique, goût de noix	
goût	légèrement aromatique, goût de noix	

4.informations nutritionnelles pour 100g du produit consommable		
valeur énergétique kJ	1549	
valeur énergétique kcal	373	
lipides en g	29	
dont acides gras saturés en g	28	
glucides en g	<0,1	
dont sucre/Lactose en g	<0,1	
protéines en g	28	
sel env. %	1	

### ÖMA Beer GmbH 12230 SAINT JEAN DU BRUEL dernière version: 24/07/2024



# ÖMA Emmental dés 5kg - Bioland

code article

55361

5.caractéristiques chimiques et physiques			
matière sèche en %	62		
matière grasse sur sec en % min.	45		
matière grasse absolue en % env.	29		
eau dans matière ss mat/grasse en %	54		
lactose	sans: <0,1g/100g fromage		
6.allergènes	lait et produits dérivés		
7.emballage unité			
dimensions (Lo x la x h) en mm	450x250x150		
poids net en kg	5,000		
poids emballage en g	0,028		
poids brut en kg	5,028		
type emballage	01-PET (Polyethylenterephthalat)		
8.emballage colis			
unités colis	1		
dimensions (Lo x la x h) en mm	595x395x200		
poids net en kg	15,000		
poids emballage en g	100		
poids brut en kg	15,1		
type emballage	PA/PE		
9.palettisation			
hauteur palette en mm	1949		
colis	3x5kg		
colis par couche	4		
couches par palette	9		
colis par palette	36		
unités par palette / kg par palette	108 / 543,6		
10.documents accompagnant la march			
bordereau de livraison indiquant:	code article, dénomination produit, unités d'emballage (colis)		
	sigle IK, dlc min.départ en jours, nombre de colis		
	poids de la livraison, DLUO signature: Lindenberg le		

#### exigences légales

- Les produits sont conformes à l'ordonnance (CE) n°834/2007 relative à la production écologique/biologique et à la labellisation des produits écologiques/biologiques.
- Les matières premières utilisées sont conformes à la législation alimentaire allemande.
- Les produits sont obtenus traités, transformés, labellisés et stockés dans des conditions conformes aux normes d'hygiène spécifiques des denrées alimentaires d'origine animale, conformément à l'ordonnance (CE) n° 853/2004, 854/2004.
- Les produits sont conformes à l'ordonnance (CE) n°178/2002 relative à la sécurité sanitaire des aliments, et fixant des procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires.
- Les critères microbiologiques cités en annexe 1 de l'ordonnance (CE) n° 2073/2005 et/ou des ordonnances (CE) n° 1441/2007 et n° 365/2010 sont respectés.
- Les produits livrés sont conformes à l'ordonnance (CE) n° 1830/2003 relative à la traçabilité et à la labellisation des organismes génétiquement transformés.
- Conformité à l'ordonnance (CE) n° 1829/2003 relative aux denrées alimentaires et aux aliments pour animaux génétiquement transformés.
- Exempts de résidus de produits chimiques, ils sont conformes à la règlementation relative aux limites maximales de résidus, à la règlementation relative aux polluants, à la règlementation (CE) n° 466/2001,ainsi qu'à la règlementation (CEE) n° 2377/90.

#### génie génétique / Novel-Food

Les organismes génétiquement modifiés (OGM) et les produits obtenus à partir d'OGM ou par des OGM sont interdits dans l'agriculture biologique, de même que dans la fabrication et le traitement des denrées alimentaires biologiques. Tout procédé faisant appel au génie génétique, ainsi que l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés, sont interdits.